

COMMUNE D'AVUSY

CADASTRE Reçu le: - 7 NOV. 1979

DEPARTEMENT DE LAINTERIEUR ET DE L'AGRICULTURE Commission Cantonale de Nomenclature Cadastre Case postale 36 1211 GENEVE 8

Concerne : Dénomination de chemins.

Messieurs.

Je me réfère à votre lettre du 21 août 1979, concernant trois chemins qui sont encore sans dénomination dans la région de Sézegnin.

Après examen du problème, je vous propose les solutions suivantes:

CV 58513

- a) Chemin non carrossable quittant le village de Sézegnin en direction de la Laire : Depuis plusieurs générations, ce chemin est connu sous le nom de CHEMIN DU BIDOLLET. Dans ce cas, je pense qu'il convient d'officialiser cette dénomination.
- b) Chemin carrossable avec revêtement, reliant la route du Creux-de-Boisset à la route de Sézegnin. Pour ce nouveau chemin issu du remaniement parcellaire, je pense au nom de <u>CHEMIN DES CHAMPS POINTUS</u>, puisque là également, cette région est connue sous cette dénomination par les gens de la commune.
- c) Chemin en terre, non carrossable, parallèle au chemin mentionné sous lettre b) : Ce chemin étant situé dans la zône d'extension des gravières, il est probablement appelé à disparaitre. En conséquence, je pense qu'il n'est pas opportun de lui attribuer une dénomination.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, je vous prie d'agréer, Messieurs, mes salutations distinguées.

J.-P. Terrier, maire

CV 58521